

Accusé de réception en préfecture :	006-220600019-20251204-lmc148147-AI-1-1
Date de télétransmission :	4 décembre 2025
Date de réception :	4 décembre 2025
Date d'affichage :	
Date de publication :	5 décembre 2025



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARRÊTÉ N° DFIN SB/2025/0873

portant sur la modification de la tarification appliquée au sein de la régie de recettes du parking Silo située au centre administratif des Alpes-Maritimes BP 3007, 06200 Nice

*Le Président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes,*

Vu l'arrêté du 30 juillet 2002 modifié par arrêtés du 4 octobre 2002, 3 décembre 2003, 16 juillet 2015, 26 novembre 2019, 2 avril 2020 et du 13 janvier 2023, instituant une régie de recettes pour la gestion du parking SILO ;

ARRETE

Article 1er : à l'occasion de l'évènement présentation de l'arbre de Noël du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, le parking silo sera ouvert pour les invités à titre gratuit et la régie de recettes sera fermée samedi 13 décembre 2025 de 12 heures à 19 heures.

Article 2 : le Président du Conseil départemental, le directeur général des services départementaux et le Comptable public assignataire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté. Conformément à l'article R3131-2 du code général des collectivités territoriales, le présent arrêté sera publié sous forme électronique et mis à la disposition du public sur le site du département dans son intégralité, sous un format non modifiable et dans des conditions propres à en assurer la conservation, à en garantir l'intégrité et à en effectuer le téléchargement.

Article 3 : en application des dispositions des articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par envoi postal (18 avenue des fleurs, CS 61039, 06050 NICE Cedex 1), soit par voie électronique (<https://citoyens.telerecours.fr>).

Nice, le 4 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Chef du service du budget, de la programmation
et de la qualité de gestion

Annaël BERTHENET